## DECLARATION DES PERFORMANCES

Selon le Règlement Produits de Construction (UE) 305/2011

N° 2013-07-10

**SITE DE PRODUCTION : RINXENT (62)** 

Coordonnées du producteur :

Carrières de la Vallée Heureuse BP3 Hydrequent 6720 RINXENT



## Evaluation et vérification de la constance des performances : Système 2+

Code d'identification unique		Pétrographie	Usages prévus						
	Identification du produit		NF EN 12620 (a) (*)	NF EN 13139 (b)	NF EN 13043 (c)	NF EN 13242 (d)	NF EN 13450 (e)	NF EN 13383-1 (f)	Performances déclarées
RNF004	Filler	Calcaire	X	, ,	X	` '			Voir pages suivantes
RNA021	0/2	Calcaire			X				Voir pages suivantes
RNA041	0/4 Béton	Calcaire	X						Voir pages suivantes
RNA042	0/4 TP	Calcaire			X	X			Voir pages suivantes
RNA045	0/4 R2 Mixte	Calcaire	X						Voir pages suivante)
RNJ421	0/8 S Mixte	Calcaire	X						Voir pages suivantes
RNA061	0/6,3	Calcaire				X			Voir pages suivantes
RNA044	0/4 Lhot	Calcaire			X				Voir pages suivantes
RNA201	2/4	Calcaire	X						Voir pages suivantes
RNA221	2/6,3	Calcaire	X						Voir pages suivantes
RNA271	2/10	Calcaire	X						Voir pages suivantes
RNA291	4/6,3	Calcaire	X		X				Voir pages suivantes
RNA301	4/10	Calcaire	X						Voir pages suivantes
RNA401	6,3/10	Calcaire	X		X				Voir pages suivantes
RNA441	6,3/20	Calcaire	X			X			Voir pages suivantes
RNA511	10/14	Calcaire	X		X				Voir pages suivantes
RNA551	12,5/20	Calcaire	X						Voir pages suivantes
RNAA21	4/20	Calcaire	X			X			Voir pages suivantes
RNA651	4/14	Calcaire	X			X			Voir pages suivantes
RNA711	20/31,5	Calcaire	X			X			Voir pages suivantes

(\*) A l'exclusion des bétons de chaussées

- (a) **NF EN 12620+A1 : 2008** Granulats pour béton
- (b) **NF EN 13139 : 2003** Granulats pour mortiers
- (c) NF EN 13043 : 2003 Granulats pour mélanges hydrocarbonés et pour enduits superficiels utilisés dans la construction des chaussées, aérodromes et d'autres zones de circulation
- (d) NF EN 13242+A1: 2008 Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées
- (e) **NF EN 13450 : 2003** Granulats pour ballasts de voies ferrées
- (f) **NF EN 13383-1 : 2003** Enrochements

L'organisme notifié *Afnor Certification* n° 0333 a délivré un certificat de conformité du contrôle de la production en usine

 $n^{\circ}$  041102 selon le système 2+, en s'appuyant sur l'inspection initiale du site de production et du contrôle de la production en usine et ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur les pages suivantes.

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Rinxent le 10 juilllet 2013

- « Didier POIRET : responsable Qualité »
- « Signature »